

C. — RÉSUMÉ DES INDICATIONS

Les règles qui doivent présider à ce choix peuvent être ainsi résumées.

A. — Aux *ponctions* et aux *injections* ressortissent la plupart des kystes hydatiques du foie non ouverts, dont le contenu est aseptique et qui sont dépourvus de vésicules-filles ou n'en renferment qu'un petit nombre.

Si l'hydatide est morte, la ponction pourra suffire. Si elle est vivante, l'injection parasiticide doit être faite de préférence avec le *sublimé*, soit par le procédé de Debove, soit par celui de Hanot.

B. — A l'*intervention chirurgicale* appartiennent :

1° Les kystes *suppurés*, malgré quelques succès obtenus à l'aide de ponctions suivies de lavages antiseptiques¹. — Une exception devrait peut-être être faite pour les kystes dont le pus serait reconnu stérile.

2° Les kystes *rompus* soit dans une cavité septique comme le tube digestif, soit dans les bronches, soit dans une cavité séreuse, péritoine ou plèvre, et alors même que le kyste ne serait pas suppuré.

3° Les kystes *pediculés* descendant dans l'abdomen.

4° Les kystes renfermant des *vésicules secondaires nombreuses*, dont la présence pourrait être reconnue à la suite d'une ponction blanche ou d'une ponction évacuatrice laissant après elle un certain volume à la tumeur.

5° Les kystes simples en apparence, mais *récidivant* après deux ou trois tentatives de ponction suivie d'injection de *sublimé*.

6° La variété particulière, connue sous le nom de *kystes alvéolaires*, qui n'a guère été observée qu'en Allemagne, et dont les rapports avec l'échinocoque proprement dit sont encore en discussion.

1. MESNARD. — *Gaz. hebdom. des sciences médic. de Bordeaux*, 1888.

III

Prophylaxie.

La prophylaxie des kystes hydatiques repose entièrement sur la connaissance des migrations accomplies par le parasite en dehors de l'organisme humain. L'œuf du *Tænia echinococcus* pénètre habituellement dans les voies digestives par l'intermédiaire de l'eau; il importe donc de s'abstenir d'eau non filtrée, non seulement comme boisson, mais aussi pour la préparation des aliments consommés crus, pour le lavage des fruits et légumes, des salades en particulier.

Les œufs qui sont l'origine des kystes hydatiques proviennent du *Tænia echinococcus* qui se développe dans l'intestin du chien et sont répandus sur le sol et dans les eaux par les déjections de cet animal. On devra donc d'une part prévenir la souillure des eaux destinées à l'alimentation par lesdites déjections, d'autre part empêcher l'infestation du chien par le parasite en évitant de donner comme nourriture à cet animal les débris d'abattoirs susceptibles de renfermer des échiconques. Ces débris doivent être détruits et non abandonnés sur la voie publique ou jetés à la voirie.

Ces précautions prophylactiques devront être surtout rigoureuses dans les pays où l'affection hydatique règne avec une grande fréquence, notamment en Islande et en Australie.